

Le petit guide



Du compostage



Pourquoi composter ?

On estime qu'en moyenne **30% de la poubelle est constituée de déchets organiques**. Ces déchets biodégradables peuvent être recyclés par compostage directement dans votre jardin. Vous trouverez dans ce guide toutes les informations pour réussir votre compost !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus biologique qui permet la transformation des déchets organiques par l'intervention de nombreux organismes (bactéries, champignons, insectes...).

Le compost qui en résulte est un engrais naturel de qualité, riche en humus, qui va pouvoir être utilisé pour le jardin.

Dans tous les cas, composter permet de réduire sa quantité de déchets, de rendre possible leur décomposition et de réutiliser le compost en engrais naturel. **La boucle est bouclée !**

Composter permet de...

- Réduire ses déchets ménagers de 30%, soit **environ 80kg par habitant** et par an !
- Produire soi-même un engrais **100% naturel et gratuit** pour son jardin. écologique et économique !
- Limiter les odeurs dans sa poubelle !



Petit préambule du compostage

Le mode de compostage

Vous venez de décider de vous mettre au compostage. **Bravo !** Et maintenant ? Il vous faut tout d'abord choisir un composteur adapté à vos besoins et à ceux de votre jardin :

Pas de jardin	Jardin < 400m ²	Jardin > 400m ²	Jardin > 1000m ²
			
Lombricomposteur Cf. page 11	Modèle 345 litres	Modèle 620 litres	Compostage en tas

Ces modèles sont proposés à la vente par le Syndicat Emeraude. Plus d'informations sur notre site Internet.

Endroit idéal pour composteur comblé

- Facile d'accès, à proximité de la cuisine ;
- Sur un sol plat, à même la terre ou le gazon ;
- Si possible à mi-ombre et à l'abri du vent.

Conseil pratique : Lors de son installation, pensez à faciliter l'ouverture de la trappe du bas de votre composteur. Pour des raisons pratiques, il faut que cette trappe puisse s'ouvrir facilement !

Les types de déchets à composter

Les déchets de jardin...



Tontes de pelouse
(en quantités mesurées)



Tailles de haies
(sauf thuya)

Feuilles mortes,
mauvaises herbes
(non montées en graines)



Petits branchages

Les déchets de la cuisine et de la maison...

Fruits et légumes
(épluchures, trognons, fanes,
pelures, morceaux avariés,
peu d'agrumes)



Coquilles
d'œufs broyées



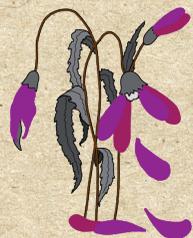
Marc de café,
sachets de thé,
filtres en cellulose



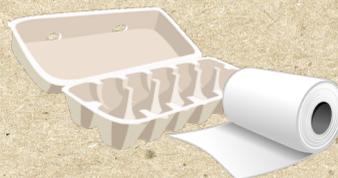
Restes de repas
Féculeux, pain, céréales ...
(sans sauce grasse)



Fleurs fanées



Essuie-tout,
petit carton brun, boîtes
d'œufs en carton



Les nuances de tri

S'il y a certaines règles à prendre en compte dans le compostage, chacun le réalise en fonction du type de déchets produits et de ses propres expériences.

Voici cependant quelques conseils pour optimiser votre compost. Pour le reste, c'est à vous de jouer !

A composter sans hésiter

Sur la page ci-contre, la liste non-exhaustive des apports de jardin et de maison qui peuvent satisfaire votre composteur.

A composter avec modération

De manière générale, mieux vaut éviter de mettre trop d'un même déchet en une seule fois, comme par exemple des tontes de pelouse, feuilles mortes, ...

A éviter

Voici un ensemble de déchets à ne pas mettre au composteur, puisque ceux-ci ne seront pas ingérés par les micro-organismes ou peuvent dégrader la qualité du compost produit.

Les déchets de jardin :

- Plantes malades
- Feuilles coriaces et résineux
- Gravier, terre, sable, ...

Les déchets de cuisine :

- Restes de viande, de poisson
- Produits laitiers
- Coquilles de fruits de mer
- Os et arêtes

Les autres déchets de la maison :

- Excréments d'animaux, litière souillée
- Saletés (poussière, mégots, ...)
- Couches
- Cendres (barbecue, cheminée)
- Papiers imprimés, prospectus...

Les règles de base du compostage

Quelles sont les règles d'or d'un compost réussi ?

Pour une bonne décomposition du compost, voici quelques astuces :

1 - L'équilibre des apports

Pour que les micro-organismes puissent décomposer la matière organique, il faut doser les apports dits «secs» (**feuilles mortes, paille, broyat**), et les apports dits «humides» (**épluchures, tontes de gazon**). Idéalement, à chaque apport, il faut un volume équivalent de déchets secs et de déchets humides.

2 - L'aération

Pour aérer le compost, il faut penser aux déchets végétaux (brindilles, tiges) qui, de par leur forme, permettent à l'air de passer. Cela sera complété d'un brassage manuel périodique, à l'aide d'une fourche, ou d'un brasseur de compost.

À noter : un brassage par semaine sur une hauteur de 20cm suffit.

3 - L'humidité

Les organismes du composteur ont aussi besoin d'eau. Il est donc nécessaire de surveiller l'humidité du compost, quitte à l'arroser si vous estimez qu'il est trop sec. (voir encadré p.7)

4 - La fragmentation

Plus les déchets du composteur sont petits, plus le futur compost sera facile à brasser. De même, sa décomposition en sera facilitée. Il ne faut donc pas hésiter à couper les résidus à l'aide d'un sécateur ou à les broyer.

Pour faciliter le processus de décomposition, pensez toujours à «associer les opposés» : du sec avec de l'humide, du vieux avec du jeune, du grossier avec du plus fin...



6

Un problème ? Une solution !

Que faut-il faire quand...

Les déchets se décomposent mal ?

Cela peut arriver, notamment lorsqu'ils sont trop gros. Il suffit simplement de faciliter leur décomposition en les réduisant en morceaux (broyer, couper).

Cela peut être dû également à un manque d'humidité. Dans ce cas, il est préférable d'arroser un peu son compost.

De mauvaises odeurs se dégagent du composteur ?

Votre compost est certainement trop humide et manque d'oxygène.

Ajoutez des déchets secs, brassez et aérez-le afin de favoriser son aération.

Vous avez aperçu des petits mammifères ?

Attention, certains déchets non recommandés (viandes, poissons, produits laitiers) attirent ce type d'animaux. Évitez de les attirer avec ces déchets.

Les moucheron sont un peu trop nombreux ?

Lorsque vous ajoutez des fruits très abîmés, pensez à bien mélanger le contenu du composteur, quitte à recouvrir les fruits de tontes de pelouse sèche ou de feuilles mortes. Cela gênera la multiplication des moucheron.



Astuce pour la gestion d'humidité :

Pour vérifier l'humidité du compost, prenez-en une poignée et serrez-la. En ouvrant la main, le compost doit rester compact. S'il est trop humide, il donne du jus ; trop sec, il s'effrite et ne s'agglomère pas !

7

Que faire de son compost

La qualité du compost

Il faudra patienter de 6 à 10 mois pour avoir un compost mûr et bien décomposé.

Comment savoir si son compost est mûr ?

Il ne dégage pas de chaleur, il a une odeur de sous-bois, il est de couleur sombre et sa structure est homogène, légère et friable, il n'y a presque plus d'insectes.

Les différents types d'utilisation

 Dans les massifs de fleurs ou le potager : incorporer le compost à la terre avec une griffe sur les 3 à 5 premiers centimètres.

 En jardinière : mélanger 1/3 de compost et 2/3 de terre.

Si vous souhaitez obtenir un compost plus fin, vous pouvez le tamiser.

Les résidus pourront être réincorporés dans le composteur.



8

Pour aller plus loin...

Pour réduire toujours plus sa quantité de déchets végétaux, il est possible de les réutiliser différemment dans son jardin, en complément du compostage. Voici ici quelques exemples...

La tonte mulching

La tonte mulching signifie que vous ne récupérez plus l'herbe dans le bac de votre tondeuse ; elle retombe directement sur le sol finement broyée ! Plus de sacs de déchets végétaux à charger dans la voiture et en prime vous rendez service à votre jardin.

Comment cela fonctionne ?

Les brins d'herbe hâchés vont se décomposer sur le sol et le fertiliser. Ils créent une couverture pour le sol, un «mulch», qui protège la terre du dessèchement et la nourrit après décomposition.

Pour réaliser une tonte mulching, il suffit d'acheter un kit-mulching dans un magasin de jardinage, qui peut s'adapter à n'importe quelle tondeuse classique.

Le paillage

Le paillage consiste à recouvrir la terre des massifs, des haies ou du potager avec les déchets verts du jardin (tonte séchée, feuilles mortes, broyat de branchage...) pour protéger les plantes du froid hivernal ou de la sécheresse. La décomposition du paillage se fait progressivement pour finalement se transformer en compost naturel. Double effet pour votre jardin !



9

Le réseau des guides composteurs

Qui sont les guides composteurs, que font-ils ?

Les guides composteurs sont des bénévoles habitant sur le territoire du Syndicat Emeraude, qui ont pour mission de transmettre leur savoir-faire sur le compostage. C'est simple, ils connaissent l'art du compostage sous toutes ses... boutures !

Ce qu'ils souhaitent, c'est partager leurs connaissances : de la mise en place du composteur à l'utilisation du compost dans le jardin, ils vous disent tout !



Véritables ambassadeurs du compostage, vous les retrouverez toute l'année au fil des événements auxquels participe le Syndicat Emeraude.

Comment les contacter ?

Vous souhaitez en savoir plus, ou peut-être devenir vous-même guide composteur bénévole ?



prevention@syndicat-embraude.com

Tel : 01 34 11 92 91

Page Facebook « Guides composteurs du Syndicat Emeraude »

Autres moyens de composter

Le lombricompostage : en appart' aussi, c'est possible !

Pour ceux qui vivent en appartement, il est tout à fait possible d'installer chez soi un lombricomposteur. Adapté pour les intérieurs, il est totalement hermétique et peut trouver sa place en appartement. S'il fonctionne globalement comme un composteur, il faudra prévoir l'achat de vers et de litière pour démarrer le lombricompostage. Plus d'informations sur notre site Internet.

Le compostage collectif

En résidence, il est aussi possible d'envisager le compostage. Il suffit pour cela d'avoir un espace vert commun et quelques voisins à l'initiative du projet pour lancer un composteur partagé ! Le Syndicat Emeraude peut accompagner la résidence durant les différentes étapes du projet de compostage collectif : étude de faisabilité du projet et installation des composteurs, formation des habitants au compostage et suivi du projet une fois lancé.

Vous souhaitez que votre résidence participe au projet de compostage collectif ?

Faites-en la demande auprès du service prévention du Syndicat Emeraude !





Syndicat Emeraude
Parc d'activités des colonnes
12, rue Marcel Dassault
95130 Le Plessis-Bouchard
www.syndicat-embraude.com
01 34 11 92 91

